Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 janvier 2024

En l'an deux mil vingt-quatre, le conseil municipal s'est réuni le vingt-trois janvier à 20h00 sur une convocation du 16 janvier 2024.

Présents : Magali VINCENT, Émilie PORTAIS, Christophe COETTO, Edwige MADEUX-DUBOIS, Bernard BARRAUD, Stéven JARDIN, Philippe NEAU, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Vincent RENAUDIN, Marion ROBIN

Absents : François BERTRAND, Émilie CORS, Marion FILLEUL

M. Le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour d'une remise exceptionnelle sur le prix de location de la salle des fêtes de Mme MENDÈS.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 21 novembre et du 27 novembre :
Les comptes-rendus ont été adressés aux conseillers par mail. Une modification a été apportée suite au retour d'Émilie PORTAIS sur le compte-rendu du 21 novembre.
« Émilie PORTAIS rappelle que la candidature de la Commune a été retenue en 2023 pour le projet « Mon jardin qui bourdonne ». Une commission va statuer pour déterminer si ce projet se mettra en place à Nuaillé en 2024 ou 2025. Le PNR apportera un accompagnement technique ».

M. Le Maire demande qui est favorable au compte-rendu du 21 novembre 2023 ?
Vote : 10 OUI

M. Le Maire demande qui est favorable au compte-rendu du 27 novembre 2023 ?
Vote : 10 OUI

2. Demande Agents actualisation MNT :
Les agents cotisants à la Mutuelle Nationale Territoriale demande la prise en charge par la Mairie d'une part de l'augmentation annuelle. Cette demande concerne 6 agents. Le coût pour la Mairie est de 221,60 €/mois soit 2 659,20 € pour l'année 2024. Cela représente une augmentation de 111,96 € en comparaison du coût pour l'année 2023.

M. Le Maire demande qui est favorable à cette prise en charge ?
Vote : 10 OUI

3. Modification poste Adjoint technique – création de postes suite à un changement de grade :
Le poste d'adjoint technique créé en novembre pour le ménage des locaux a été ouvert à 35 heures. L'agent affecté à ce poste n'effectuant que 21h45, il doit être modifié.

M. Le Maire demande qui est favorable à cette modification ?
Vote : 10 OUI
Cinq agents bénéficient d'un changement de grade.
Un agent adjoint administratif principal deuxième classe devient adjoint administratif principal première classe.
Quatre agents adjoints techniques principaux deuxième classe deviennent adjoints techniques principaux première classe.

ETABLISSEMENT	POSTE	entrée dans la Collectivité	occupé depuis:	VACANT DEPUIS LE	statut	catégorie	Filière	Date d'entrée dans grade	grade	temps de travail	Poste ouvert à	durée hebdomadaire de travail	ETP
MAIRIE	Secrétaire de mairie	01/09/1985	01/01/1986		titulaire	A	Administrative	01/01/1986	secrétaire de mairie	TC	35	35	1,00
	Adjoint administratif	01/04/2005	01/05/2007		titulaire	C	Administrative	25/05/2022	adjoint administratif pp 1è classe	TC	35	35	1,00
	Adjoint administratif APC	15/10/2006	01/01/2009		titulaire	C	Administrative	01/02/2024	adjoint administratif pp 1è classe	TNC	26	26	0,74
	Adjoint technique restauration scolaire	04/01/1993	01/01/2008		titulaire	C	Technique	01/02/2024	adjoint technique pp 1ère classe	TNC	28,79	28,79	0,82
	Agent des écoles	01/01/1988	01/01/1988		titulaire	C	Technique	01/02/2024	adjoint technique pp 1ère classe	TNC	32,6	32,6	0,93
	Agent des écoles	01/10/1988	01/10/1988		titulaire	C	Technique	01/02/2024	adjoint technique pp 1ère classe	TNC	32,6	32,6	0,93
	Responsable restaurant scolaire	01/09/2021	01/09/2021		titulaire	C	Technique	01/09/2022	adjoint technique	TC	35	35	1,00
	Agent des écoles	07/06/2022	07/06/2022		Contractuelle	C	Technique		adjoint technique	TNC	15	29,97	0,86
	Adjoint technique	01/01/2009	01/01/2009		titulaire	C	Technique	01/02/2024	adjoint technique pp 1ère classe	TC	35	35	1,00
	Adjoint technique	01/07/1999	01/07/2000		titulaire	C	Technique	01/07/2016	adjoint technique pp 1ère classe	TC	35	35	1,00
	Adjoint technique restauration scolaire	01/09/2022	01/09/2022		titulaire	C	Technique	01/09/2022	adjoint technique	TNC	35	30,89	0,88
	Adjoint technique bâtiments communaux	14/09/2020	14/09/2020	01/02/2024	Contractuelle	C	Technique		adjoint technique	TNC	21	21,00	0,60
	Adjoint technique bâtiments communaux		01/02/2024		Stagiaire	C	Technique	01/02/2024	adjoint technique	TNC	21,75	21,75	0,62
ALSH	Co-Directrice	05/09/2019	01/09/2022		Contractuelle	C	Animation		adjoint d'animation	TC	35	35	1,00
	Co-Directrice	27/08/2019	01/09/2022		Contractuelle	C	Animation		adjoint d'animation	TC	35	35	1,00
	Animateur	01/01/2009	07/06/2022		Contractuelle	C	Animation		adjoint d'animation	TC	35	35	1,00
	Directeur ALSH	01/09/2015	10/09/2018	03/06/2022	titulaire	B	Animation		animateur territorial	TC	35	35	
	Animateur	01/09/2015	07/06/2022	31/08/2019	titulaire	C	Animation		adjoint d'animation	TC	35	35	
	Animateur	01/09/2015	07/06/2022	31/08/2019	titulaire	C	Animation		adjoint d'animation	TC	35	35	
	Adjoint technique bâtiments communaux	01/01/2016	01/01/2016	31/08/2019	titulaire	C	Technique		adjoint technique	TC	35	35	

M. Le Maire demande qui est favorable à ces créations de postes ?
<u>Vote</u> : 10 OUI

4. <u>Labellisation des bois communaux</u> :
Marion ROBIN fait part de la demande de labellisation des bois de la commune. Cette labellisation permettra une revalorisation des peupliers du marais communal.
Cette labellisation PEFC a un coût de 20 €.

M. Le Maire demande qui est favorable à cette demande de labellisation ?

Vote : 10 OUI

5. Actualisation du plan de financement voiles d'ombrage :
Suite à la réponse positive du Département concernant la demande de subvention, Marion ROBIN a sollicité l'entreprise SOLAMENA pour une actualisation du devis.
Le coût total de l'opération est désormais de 22 674,14 €.
Un nouveau plan de financement est proposé au Conseil.

DEPENSES		RECETTES	
travaux	18 895,12 €	DETR - 40%	7 160,89 €
		DEPARTEMENT - 30%	5 370,00 €
TOTAL H.T.	**18 895,12 €**	**TOTAL SUBVENTION**	**12 530,89 €**
TVA (20%)	3 779,02 €	retour TVA (16,404 %)	3 099,56 €
		Fonds Propres	7 043,70 €
TOTAL T.T.C.	**22 674,14 €**	**TOTAL T.T.C.**	**22 674,14 €**

M. Le Maire demande qui est favorable à ce nouveau plan de financement ?
Vote : 10 OUI

Marion ROBIN informe le Conseil que l'intervention devrait être programmée pour les vacances d'avril (entre le lundi 15 avril et le vendredi 26 avril).
Des échantillons de coloris de voiles ont été demandés pour finaliser la commande.
Magali VINCENT sollicite une vigilance au regard du coloris du préau (jaune).

6. Élaboration d'un SDIRVE en Charente-Maritime :
M. Le Maire fait part du Schéma directeur de Développement des Infrastructures de Recharge ouvertes au public pour les Véhicules Électriques et les véhicules hybrides rechargeables sur le Département.
Le SDEER propose de lui transférer la compétence « infrastructure de recharge de véhicules électriques » afin d'être intégré dans le schéma qui répartira les bornes de recharge sur le Département. Le SDEER en assurera la pose, l'entretien. L'achat de la borne restera à la charge de la Commune. Les prix varient en fonction de la capacité de charge plus ou moins rapide de la borne (de 10 000 € à 25 000 € sans les subventions).
Le transfert de la compétence ne nous engage pas à installer une borne.

Stéven JARDIN indique que c'est un service qui sera à proposer. Il demande si actuellement c'est une attente des citoyens.
M. Le Maire constate que quelques véhicules électriques sont présents sur notre Commune mais aucune demande de borne n'a été faite auprès de la Mairie.
Il serait intéressant de se renseigner sur la mise en place d'une borne de ce type sur l'aire de covoiturage à l'entrée du village côté Angliers.

M. Le Maire demande qui est favorable à ce transfert de compétence ?
Vote : 10 OUI

7. Devis enduit mur École :
M. Le Maire informe que le devis réalisé par Sud-Ouest Façades avait été accepté au Conseil Municipal du 17/10/2023 et signé en date du 18/10/2023.
Le propriétaire a sollicité un nouveau devis auprès de AM Façades afin de réaliser l'enduit et l'étanchéité du mur (non pris en compte par Sud-Ouest Façades).

Il ne nous est pas possible de revenir sur le devis signé auprès de Sud-Ouest Façades.

8. Délibération autorisant le Maire à engager et liquider les dépenses d'investissement avant le vote du budget :
Afin que de nouveaux investissements soient engagés avant le vote du budget, Marion ROBIN explique qu'il est nécessaire d'autoriser M. Le Maire à réaliser ces dépenses.
Les nouveaux investissements listés sont :
- pose de rideaux : salle des fêtes et école (7 500 €),
- acquisition de la maison POUVREAU (32 650 €),
- liaison douce (87 255 €),
- voiles d'ombrage (22 675 €).

M. Le Maire demande qui est favorable à cette demande d'autorisation d'engager et liquider les dépenses d'investissement ?
Vote : 10 OUI

9. Remise exceptionnelle sur prix de location de la salle des fêtes :
Les locataires de la salle des fêtes (samedi 20 et dimanche 21 janvier) ont rencontré plusieurs problèmes pendant le week-end (WC qui déborde et détendeur bouteille de gaz inutilisable). Au regard de ces dysfonctionnements, M. Le Maire propose une remise sur le prix de la location de la salle de 50 €.

M. Le Maire demande qui est favorable à cette décision ?
Vote : 10 OUI

Les services techniques sont intervenus dès lundi et ont constaté dans le Sanibroyeur la présence de ficelle et serviette hygiénique. Un affichage est nécessaire pour éviter que cela se reproduise.

Edwige MADEUX-DUBOIS demande où en est le projet de réaménagement de la cuisine. Marion ROBIN indique qu'il faut arrêter le plan du nouvel aménagement ainsi que l'organisation des travaux (intervention des services techniques ou d'artisans) afin d'évaluer leur coût et de les inscrire au budget.

10. Questions et informations diverses :
M. NEAU fait part du courrier reçu de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Charente-Maritime nous informant du potentiel retrait d'un emploi à l'École de Marronniers. 144 élèves sont attendus pour l'année scolaire 2024-2025.
L'effectif actuel étant de 151 élèves pour 7 classes.
Magali VINCENT demande quelle serait la classe qui ne serait plus utilisée. Stéven JARDIN évoque une décision à prendre en tenant compte des usagers de l'École et de leurs besoins. La Mairie conservant la décision finale.

M. NEAU sollicite une réunion des élus pour répartir les tâches du plan communal de sauvegarde (NUMÉRISK). La réunion est fixée au lundi 29 janvier à 19h.
Marion ROBIN fait part du résultat d'appel d 'offres pour les sanitaires de l'École le lundi 05 février à 16h30.
Elle a sollicité l'entreprise TELOR pour arrêter les coloris des rideaux de la salle des fêtes et de l'École. Les prix 2023 sont maintenus en 2024 pour le coloris anthracite. Elle attend la réponse sur le montant d'une éventuelle plus-value si un autre coloris était choisi.
Mme ANCELIN du PNR est venue nous présenter le lundi 22 janvier les possibles aménagements des parkings (entrée bourg et basse rue).

Edwige MADEUX DUBOIS souhaiterait collecter les données des commerçants de la Commune pour les compiler dans une gazette.
Elle indique que le site de la Commune doit être remis à jour.

Bernard BARRAUD signale plusieurs trous dans la chaussée (virage au Booth, Basse Rue, prieuré Saint Martin, chemin des aveugles, chemin du marais).

Vincent RENAUDIN demande si M. Neau a signé l'acte d'acquisition de la bande de 4 mètres pour la liaison douce. Monsieur Neau répond que le nécessaire est fait.
Marion ROBIN prévient l'entreprise CHARPENTIER pour qu'ils puissent planifier leur intervention.
Magali VINCENT demande de prévoir une réunion avec l'entreprise pour les tracés des différents espaces.

Émilie PORTAIS indique que les informations figurant sur la gazette Municipale concernant les services du Département sont erronées. Un erratum sera publié sur Panneau Pocket.
Elle a assisté ce jour à l'Assemblée générale du comité syndical du PNR.

Stéven JARDIN a constaté un dépôt sauvage route de Saint Jean de Liversay. Il est souhaitable que les services techniques ramassent ces déchets pour éviter que le tas ne grossissent.
Il s'interroge sur le platane coupé par le département sans information donnée à la Mairie.
Il demande où en est la demande de rendez-vous avec M. Éric GILLET.
M. Le Maire indique qu'un premier rendez-vous a été annulé du fait des inondations et de la mobilisation de tous sur le terrain. Il attend actuellement une proposition de date qu'il fera remonter aux élus.
Stéven JARDIN demande où en est l'enquête publique pour la maison POUVREAU. M. Le Maire informe que nous sommes en attente du retour de la Préfecture suite à l'envoi du dossier.

Magali VINCENT informe de la rencontre avec Mme Claire DAGUANAUD de la SEMDAS et un économiste le mercredi 14 février à 16h30 afin chiffrer les travaux d'aménagement du fournil.
Elle rappelle les scénarios imaginés par Mme Céline BODIN du C.A.U.E. : deux appartements avec entrées distinctes ou deux appartements avec entrée commune.
Le Conseil se positionne sur les entrées distinctes permettant de mettre en location rapidement le premier appartement que les services techniques ont rénové. M. Le Maire précise qu'il reste une intervention au niveau du Vélux avant de pouvoir faire réaliser les diagnostics qui nous permettront la mise en location.
Il sera nécessaire de prendre appui auprès du service juridique de l'AMF ou de l'ADIL pour rédiger le bail de location de cet appartement.

Magali VINCENT souhaite attirer l'attention du Conseil sur un bien que la Commune pourrait préempter.
Il s'agit d'une maison + jardin de 50 m^2 mis en vente place du four au prix de 100 000 €. Elle met en avant la position stratégique de ce bâtiment au regard du projet d'aménagement que la Commune a sur la place du four et le faible coût d'achat.
Il s'agit d'une maison qui peut être louée rapidement. Les loyers pourraient participer au financement de l'achat de ce bien.
Stéven JARDIN évoque la possible vente du terrain à côté du cimetière permettant de financer cet achat sans emprunter.
Les conseillers s'accordent sur la nécessité de prendre contact avec le notaire et de réaliser une visite de la maison avant tout positionnement.
La réponse de la Commune est attendue avant le 11 février.

Un conseil municipal est arrêté en date du lundi 05 février à 19h pour prendre une décision au regard des éléments qui auront été collectés.

Magali VINCENT fait part d'une rencontre avec enseignants et personnel de l'ALSH dans le cadre de l'opération « Mon jardin qui bourdonne » dans le courant de la première semaine de mars.

La séance est levée à 22h.

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	